A Neuchâtel : (31 mai)

Autor(en): **M.F.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **18 (1930)**

Heft 332

PDF erstellt am: **28.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-259964

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

S. d. N. matière à bien des articles encore sur des sujets de premier intérêt pour nombre de femmes et de féministes. Mais aussi, pourquoi nos femmes suisses — et cette remarque s'applique aussi bien au Comité de Protection de l'Enfance — ne viennent-elles pas plus nombreuses assister à ces discussions, qui touchent à tant de problèmes essentiels pour leur activité sociale? Des Anglaises font le voyage de Londres, des Françaises celui de Paris à Genève, sans parler des Américaines, pour suivre les séances de ces Comités, alors que pas une de celles qui, dans cette dernière ville, ou dans les cantons tout proches, travaillent depuis des années contre l'immoralité publique, collectent pour le Sou Joséphine Butler, écrivent des articles, font des conférences, créent des homes et des asiles, remplissent des fonctions de tutrices ou de curatrices auprès d'enfants, dirigent des dispensaires, des œuvres de prévention sociale, ou de relèvement, — pas une de toutes celles-là ne franchit le seuil de cette salle de Commission, où toutes trouveraient pourtant des encouragements précieux, des idées fécondes, des suggestions neuves. Timidité, difficulté d'accès? mais les portes sont largement ouvertes sans le moindre contrôle, mais les séances sont toujours annoncées par la presse, mais chaque mot prononcé en une autre langue que le français est traduit, ce qui empêche d'arguer de l'ignorance d'une langue étrangère. Conviction que nos méthodes sont les meilleures, et que nos expériences nationales ou même cantonales nous suffisent? nous ne pourrions croire à une si étroite présomption de la part de femmes qui réalisent chaque jour les difficultés de l'œuvre pratique. Obligations professionnelles, responsabilités administratives? cela est possible fort souvent; mais celles qui croient ne pas pouvoir quitter pour quelques jours, voire quelques heures, leur bureau, leur poste, leurs fonctions, ne réalisent-elles pas combien, d'autre part, cette prise de contact avec ceux et celles qui, à travers le monde luttent contre les mêmes difficultés et poursuivent le même but, les enrichirait, les encouragerait, les stimulerait à poursuivre l'action entreprise? Allons, Mesdames, membres de tous nos Comités locaux, cantonaux, nationaux, de toutes nos œuvres innombrables de protection de l'enfance, de la jeune fille, de la famille, allons, vous toutes féministes, qui constatez chaque jour davantage combien la connaissance de ces questions est indispensable pour les progrès de notre cause — un petit effort, et à Genève, l'an prochain! E. Gd.

Journées éducatives

I. *A Lausanne (16-17 mai 1930)*

La huitième série des Journées éducatives était consacrée à l'éducation des éducateurs. c'est-à-dire des instituteurs. La formation professionnelle des pédagogues a fait l'objet de deux rapports contradictoires: l'un de M. Robert Dottrens, directeur d'écoles à Genève. qui a attaqué l'école traditionnelle, basée sur la contrainte et le dressage. et préconisé la formation universitaire des pédagogues. ainsi que cela se pratique en Allemagne et en Autriche, par exemple; l'autre de M. G. Chevallaz, directeur des Ecoles normales du canton de Vaud. résolument opposé à l'Institut des sciences pédagogiques et convaincu que l'école normale actuelle suffit à sa tâche. M. Dottrens a émis des idées que l'on a taxées de... révolutionnaires au cours de la discussion; il a lancé dans la mare des admirateurs de nos systèmes scolaires quelques cailloux qui ont provoqué l'effarement des inspecteurs scolaires présents; la scène était amusante et elle a fort diverti les profanes qui, sans parti-pris, écoutent et retiennent ce qu'il y a de bon dans les systèmes, lesquels, après tout, ne valent que ce que vaut le pédagogue.

M. G. Chevallaz a convenu que l'école normale actuelle souffre de la surcharge des programmes, qui empêche tout travail personnel de l'étudiant. ce qui est un grave défaut; on ne sait bien que ce que l'on a acquis par son propre travail; il préconise donc un allègement des programmes. la division des disciplines en branches accessoires et principales, celles-ci réservées aux élèves bien doués, la division des élèves en littéraires et en scientifiques, suivant un programme différent.

Un autre problème celui des examens et des devoirs à domicile, a divisé aussi l'auditoire en deux camps adverses et irréconciliables. étant bien entendu que la discussion fut toujours courtoise et que chaque opinant ne visait et ne pensait qu'au bien de l'enfant. C'est M. Marcel Chantrens, instituteur à Territet, président de la Société pédagogique vaudoise, qui a rapporté contre les examens et les devoirs à domicile, tandis que M. Visinand, inspecteur scolaires à Aclens, parlait en faveur de ces travaux. Inutile de répéter leurs arguments; ils sont connus. Relevons cependant que l'enquête faite l'an passé par le Département vaudois de l'Instruction publique et des cultes a conclu au maintien des examens et des devoirs, avec un allègement des tâches à faire à la maison.

M. Ernest Savary, chef du service de l'Instruction primaire au Département de l'Instruction publique du canton de Vaud, M. Laurent, instituteur à Lausanne, rédacteur du *Journal des Parents*, ont parlé des moyens de rapprocher l'école de la famille et la famille de l'école; tous deux ont préconisé les réunions de parents telles qu'on les pratique à Genève, à La Chaux-de-Fonds, ailleurs aussi; elles produisent des résultats excellents.

Un point sur lequel les nombreux assistants se sont trouvés unanimes. c'est la nécessité et l'heureuse influence de la maîtresse de classe dans les classes de fillettes; la question a été exposée avec une belle largeur de vues par Mlle Rosa Gœttisheim, institutrice à l'Ecole supérieure de Bâle, présidente de la Société suisse des institutrices. Mlle Gœttisheim a montré parfaitement l'importance de la « maman scolaire », le tact et la compréhension qu'elle doit mettre à sa tâche; elle emploie avec succès depuis longtemps, pour soulager la conscience et ne point forcer les confidences de ses élèves. la boîte à questions, où ses petites déposent anonymement les questions qui les tourmentent et que souvent elles n'osent poser à leur mère; il s'agit presque toujours des relations sexuelles et des problèmes religieux.

La discussion a montré l'influence très grande exercée par la maîtresse de classe et sa nécessité, surtout à un moment où la fillette subit très fort l'influence du professeur masculin. L'enseignement ménager obligatoire que vient d'imposer la nouvelle loi scolaire aura l'avantage de placer à la tête des classes de jeunes filles des maîtresses capables et spécialement formées à leur tâche.

Les Journées éducatives de 1931 seront consacrées aux droits de l'enfant. S. Bonard.

II. *A Neuchâtel (31 mai)*

Nous recevons, malheureusement bien tard pour en informer nos lecteurs le programme d'une autre « Journée éducative » qui aura lieu à Neuchâtel, au moment même au paraîtront ces lignes, et qui est consacrée au sujet qu'envisagent pour l'an prochain les organisateurs des « Journées » de Lausanne: *les droits de l'enfant en éducation.* Titre novateur tant soit peu révolutionnaire à certaines oreilles... Tant mieux, car c'est de la sorte qu'on remue des idées d'où peuvent résulter de fécondes initiatives.

On trouvera au carnet de la quinzaine le programme détaillé de cette « Journée » sur laquelle nous publierons un compte-rendu dans notre prochain numéro; mais nous tenons à relever tout spécialement la présence à ces nouvelles assises éducatives d'une célébrité en matière de pédagogie moderne, le Dr. Décroly, professeur de psychopédagogie à Bruxelles, dont le nom fait autorité. C'est un privilège pour tous ceux qui se sont rendus à Neuchâtel aujourd'hui même de pouvoir entendre sa parole. M. F.

A travers les Sociétés d'Intérêt Féminin

Vaud. — *Fédération des Unions de Femmes.* — Cette Fédération, qui groupe 20 sections avec un total de 1100 membres, a tenu, mercredi 7 mai, à Cully, sous la présidence de Mme Couvreu-de Budé (Vevey), sa XVe Assemblée générale annuelle.

L'activité du Comité a été exposée par Mme Couvreu, qui a rappelé les séances tenues pour la liquidation des bénéfices de la Saffa, la gérance des 500 fr. que la Commission vaudoise pour la Saffa lui a confiés dans le but d'encourager des œuvres d'intérêt féminin. Le film sur le travail de la paysanne vaudoise circule toujours avec le même succès. Le 17 janvier, la Fédération et l'Association des Vaudoises ont organisé la IIIe Journée des Femmes vaudoises, dont la réussite fut si heureuse à tous égards, et à laquelle ont assisté 600 femmes venues de toutes les parties du canton. La Fédération a fait auprès des autorités vaudoises, lors